



MILDECA

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives



Formation financée par la MILDECA - Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives, déployée par le Comité d'éducation pour la santé – CODES 93

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION 2024

Mettre en place une stratégie globale « intervention précoce » pour prévenir les conduites addictives, avec ou sans substance, et réduire les risques liés à l'usage auprès des jeunes en situation de vulnérabilité de 16 à 25 ans, au sein des structures d'insertion et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en Ile-de-France

Formation de 2 jours - 22 et 23 octobre 2024 - en distanciel

OBJECTIF DE FORMATION : Permettre aux professionnels de la PJJ et des structures d'insertion, en Ile-de-France, de mettre en place une « stratégie d'intervention précoce » pour prévenir et réduire les risques liés aux conduites addictives chez les jeunes accompagnés

Dans la continuité de cette formation, grâce au programme financé par la MILDECA, il sera possible d'envisager avec les professionnels formés l'implantation d'un projet « d'intervention précoce » au sein de leur structure, en Ile-de-France.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : *la formation vise l'acquisition de capacités chez les professionnels investis - savoirs, savoir-faire, savoir-être*

A l'issue de cette formation, les professionnels formés seront en capacité de/d'...

- Expliquer la stratégie d'intervention précoce
- Identifier les structures avec lesquelles travailler en partenariat pour la santé, le bien-être des jeunes
- Identifier les problématiques et les ressources des jeunes accompagnés par la structure
- Identifier les facteurs de risque – facteurs de protection en lien avec la santé et plus spécifiquement les addictions
- Expliquer : substances psychoactives - addiction avec ou sans substance - différents usages
- Identifier les signes d'alerte d'un usage à risques
- Expliquer comment aborder la problématique des addictions avec les jeunes (cycle de Prochaska)
- Expliquer « l'aller vers »
- Identifier des outils de repérage précoce, d'auto-évaluation des usages à risques
- Expliquer la « réduction des risques et des dommages »
- Expliquer le « renforcement des compétences psychosociales » et les liens avec la santé, le bien-être, la prévention des conduites addictives

CONTENUS :

- La stratégie d'intervention précoce : Définition/objectifs - Valeurs/modèles/concepts - Méthode/étapes
- « L'aller vers »
- La « réduction des risques et des dommages »
- Le « renforcement des compétences psychosociales » et les liens avec la santé, le bien-être, la prévention
- Les problématiques et les ressources des jeunes accompagnés par la structure
- Les structures avec lesquelles travailler en partenariat pour la santé, le bien-être des jeunes
- Les facteurs de risque – facteurs de protection en lien avec la santé et plus spécifiquement les addictions
- Substances psychoactives - addiction avec ou sans substance - différents usages
- Les signes d'alerte d'un usage à risques
- Le cycle de Prochaska
- Des outils de repérage précoce, d'auto-évaluation des usages à risques

Les contenus de la formation s'appuient sur des sources fiables, validées, en lien avec la prévention des conduites addictives et la stratégie d'intervention précoce.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? (Merci de vérifier que vous répondez aux prérequis)

PROFESSIONNELS - STRUCTURES - PRE-REQUIS :

- **STRUCTURES** : cette formation est à destination de
 - **toutes les structures d'insertion, en Ile-de-France**, notamment : Missions Locales, Ecoles de la Deuxième Chance, structures investies dans des dispositifs PRIJ ou CEJ-JR...
 - **toutes les structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en Ile-de-France**
- **PROFESSIONNELS** : cette formation est à destination de
 - tous les professionnels de l'insertion et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui travaillent dans une des structures mentionnées précédemment, en Ile-de-France, notamment : conseillers en insertion socio-professionnelle, éducateurs, animateurs, psychologues, formateurs...
- Afin de participer à cette formation, **LES PRE-REQUIS** – il est obligatoire :
 - d'être un professionnel de l'insertion, en Ile-de-France ou un professionnel de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en Ile-de-France
 - de travailler auprès des jeunes 16-25 ans
 - de souhaiter concevoir et animer un projet « intervention précoce » au sein de sa structure pour prévenir les conduites addictives, avec ou sans substance, et réduire les risques liés à l'usage auprès des jeunes en situation de vulnérabilité de 16 à 25 ans
 - de s'investir à la totalité de l'action de formation (les 2 journées complètes)
 - Prérequis technique pour le distanciel : ordinateur, connexion internet, caméra, micro, enceintes

MODALITES :

- **Formation inter en distanciel via « Zoom »** (qui regroupe des professionnels issus de structures différentes)
- Les codes de connexion pour accéder à la session de formation vous seront communiqués par mail, quelques jours avant la date du premier jour de formation.

PROCHAINES DATES 2024 : mardi 22 octobre 2024 et mercredi 23 octobre 2024

HORAIRES – DUREE :

- **9h30-12h30, 13h30-16h00**
- **Au total, la durée de la formation est de 11h00** (prévoir également 15 minutes pour renseigner le questionnaire d'inscription-d'auto-positionnement en amont de la session de formation, et 15 minutes pour renseigner le questionnaire d'évaluation à l'issue des deux jours de formation)
- Cette formation est structurée avec une progression pédagogique, il est indispensable de s'investir tout au long de la formation pour atteindre les objectifs pédagogiques.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES/INSCRIPTIONS

- **Pour vous inscrire à la session du mardi 22 octobre et mercredi 23 octobre 2024, veuillez renseigner le formulaire d'inscription via le lien ci-dessous :**

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScmLISiC_XxyuipqJWmP_gyV6aq6eULdsnNmIGZ404_rQo84Q/viewform?usp=sf_link

- Vous retrouvez également la fiche programme et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site Internet du Codes 93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 6 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »
- Si vous indiquez, au moment de votre inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 vous contactera individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES :

- Les méthodes actives sont priorisées
- Alternance de séquences expositives en plénière et de séquences de découverte, réflexion, échanges, co-construction en sous-groupes
- Supports : diaporama, outils d'animation sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants en format numérique. Un « dossier du participant » sera communiqué par mail en amont de la formation. Il contiendra les supports de travail. Ce dossier devra être imprimé et/ou conservé sur chaque ordinateur afin de travailler facilement dessus pendant la formation en distanciel. Le dossier du participant sera accessible via un lien vers un espace réservé aux professionnels inscrits, sur le site du Codes93. Cet espace sera accessible aux professionnels inscrits en amont de la session de formation.

FORMATEURS – CODES 93 :

- Mme Kitty DELERIS, tabacologue-addictologue spécialisée dans le sevrage cannabis, chargée de projets au Codes 93, 20 années d'expérience professionnelle
- Mr Sylvain GOSLIN, Psychologue social de la santé - Prévention et réduction des risques, chargé de projets au CODES93, 2 ans d'expérience professionnelle

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – CODES 93 : Mme Vanessa DEWALLERS

REFERENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER – CODES 93 : M. Laurent BAUER, Directeur

FINANCEMENT :

- **Cette action de formation est financée par la MILDECA - Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives**
- Elle est gratuite pour les professionnels qui s'y investissent

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS :

- Merci de contacter : Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice Codes93, par e-mail : vanessa.dewallers2@codes93.org
- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- **En amont, lors de l'inscription** : validation des prérequis, auto-positionnement, recueil des besoins - attentes, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques, auprès de chaque professionnel inscrit, en ligne via un questionnaire « google form ».
- **Tout au long de la formation** : auto-évaluation formative à l'issue de chaque séquence, via le « dossier stagiaire »
- **A l'issue de la formation**, auto-évaluation sommative, à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées, en ligne via un questionnaire « google form ».
- **Emargement** par demi-journée de formation
- **Attestation de participation** remise à l'issue de la formation (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation ET d'avoir renseigné les questionnaires d'évaluation)

ACCESSIBILITE : le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Le Codes93 est vigilant à l'accessibilité des locaux (pour les sessions en présentiel) ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

COMPLEMENT D'INFORMATION :

Vous pouvez consulter, en amont de la session, le « **livret d'accueil** » qui comporte notamment le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que des indications pour aider à l'utilisation de « Zoom » dans le cadre de cette formation en distanciel. Il est accessible sur le site du Codes93 :

<https://codes93.org/prochaines-formations/>

<https://codes93.org/formation-documents/>

Il sera également accessible sur l'espace réservé aux professionnels inscrits. Vous recevrez le lien vers cet espace en amont de la session de formation.

Pour permettre le déroulement du distanciel dans les meilleures conditions, nous vous remercions de :

- Tester ordinateur + connexion internet + micro + caméra + haut-parleur avant le début de la session de formation
- Prévoir un écran par personne formée (et non pas un groupe de personnes pour un seul et unique écran)
- Vous connecter au moins 10 minutes avant le début de la session, soit à 9h20

Si vous rencontrez des problèmes techniques, n'hésitez pas à contacter la hotline au : 06.84.61.98.36.